

1
(N° 329.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Nathan Frank.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Frunstadt (Bavière), le 2 mars 1801 ; il habite la ville d'Anvers depuis le mois de décembre 1830, et il y exerce la profession de boutiquier.

Il conste des pièces du dossier qu'il a contracté mariage à Anvers en 1838 ; qu'il est père de deux enfants, et que sa conduite politique et privée a toujours été celle d'un homme honnête et paisible.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande tendant à obtenir la naturalisation ordinaire.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, AÎNÉ.
